



# Nomenclature Générale des Actes en Orthophonie

## 1<sup>er</sup> janvier 2019

Bilans	AMO
bilan de la déglutition et des fonctions vélo-tubo-tympaniques	26
<i>bilan de la phonation</i>	34
bilan des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité	34
<i>bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit</i>	34
bilan de la communication et du langage écrit	34
<i>bilan de la cognition mathématique (troubles du calcul, troubles du raisonnement logico-mathématique...)</i>	34
bilan des troubles d'origine neurologique	40
<i>bilan des bégaiements et des autres troubles de la fluence</i>	40
bilan de la communication et du langage dans le cadre des handicaps moteur, sensoriel et/ou déficiences intellectuelles, des paralysies cérébrales, des troubles du spectre de l'autisme, des maladies génétiques et de la surdité	40
<i>bilan de renouvellement : décote de 30%</i>	

### Actes en séries, DAP, et durées minima des séances :

- Pour les **actes cotés de amo 8 à amo 12,2**, les séances doivent avoir une durée minimum de **30 minutes**. A l'issue du **bilan initial**, la première série de **30** séances maximum est renouvelable par séries de **20** séances maximum.  
A l'issue des **50** premières séances, il est nécessaire d'effectuer un **bilan de renouvellement**, sur prescription, dont la cotation sera de 70% du bilan initial.
- Pour les **actes cotés amo 13,8** (handicaps), les séances doivent avoir une durée minimum de **30 minutes**. A l'issue du bilan initial, la première série de **50** séances maximum est renouvelable par séries de **50** séances maximum.  
A l'issue des **100** premières séances, il est nécessaire d'effectuer un **bilan de renouvellement**, sur prescription, dont la cotation sera de 70% du bilan initial.
- Pour les **actes cotés 15,6 et 15,7** (troubles neurologiques), les séances doivent avoir une **durée de l'ordre de 45 minutes sans être inférieure à 30 minutes**. A l'issue du bilan initial, la première série de **50** séances maximum est renouvelable par séries de **50** séances maximum.  
A l'issue des **100** premières séances, il est nécessaire d'effectuer un **bilan de renouvellement**, sur prescription, dont la cotation sera de 70% du bilan initial.

## Rééducation, par séance

	AMO
rééducation des troubles de l'articulation	8
<i>rééducation de la déglutition dysfonctionnelle</i>	8
rééducation vélo-tubo-tympanique	8
<i>rééducation des troubles du graphisme et de l'écriture</i>	10
rééducation des troubles de la communication et du langage écrit	10,1
<i>rééducation des troubles de la cognition mathématique (dyscalculie, troubles du raisonnement logico-mathématique...)</i>	10,2
rééducation des dysphagies	11
<i>éducation à l'acquisition et l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oesophagienne, avec ou sans prothèse phonatoire</i>	11,2
rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle et des dyskinésies laryngées	11,4
<i>réadaptation à la communication dans les surdités appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale</i>	12
rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral	12,1
<i>rééducation des bégaiements et des autres troubles de la fluence</i>	12,2
rééducation des anomalies des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité	13,5
<i>éducation ou rééducation de la communication et du langage dans les handicaps moteur, sensoriel et/ou les déficiences intellectuelles (inclus paralysie cérébrale, troubles du spectre de l'autisme et maladies génétiques)</i>	13,8
rééducation des dysphasies	14
<i>démutisation, rééducation ou conservation de la communication, du langage et de la parole dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire</i>	15,4
rééducation et/ou maintien et/ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologies neuro-dégénératives	15,6
<i>rééducation et/ou maintien et/ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologies neurologiques d'origine vasculaire, tumorale ou post traumatique</i>	15,7